



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 1120591

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 - 365j/365

N/REF : 3/11/2021 11H48 C:000028 I:28782
V/REF : 1069675
V/Email reçu le Mercredi 03/11/2021 à 11H48

DYNACITE
Gestion Patrimoniale
390, BOULEVARD DU 8 MAI 1945
CS 10266
01013 BOURG EN BRESSE CEDEX

V/REF.IMM. 00462
IMMEUBLE : 11/13 BAUDIERES
11/13, RUE DES BAUDIERES
01000 BOURG EN BRESSE

Feillens, le 20 Décembre 2021

Référence Marché: Notre Tarif en vigueur

LOCALISATION : 13 RUE DES BAUDIERES - BOURG EN BRESSE - PASSER RECUPERER BADGE A
L'AGENCE DYNACITE BOURG -

MOTIF : INTERVENIR POUR REPARATION FUITE SUR COLONNE GALVA AU 4 EME ETAGE

Donneur d'ordre : M. P.Y. FILLAT - Port -

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

LE 3 NOVEMBRE 2021 A 15H30
REPLACEMENT D'UN TRONCON DE COLONNE EN GALVA
CONTROLE DE L'ETANCHEITE

OBSERVATIONS :

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste à souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).

Réalisation du travail conformément aux règles de l'art.

Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).

Nettoyage du chantier. Evacuation des débris (si nécessaire).

Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Déplacement Lu-Ve 8h-17h00	1	36,97	36,97

SERVIMO BOURGOGNE - SAS au capital de 15 000 €

550, route de Ternant - 01570 FEILLENS

RCS. BOURG EN BRESSE 798.123.030 - TVA intracommunautaire FR53798123030

Tél : 03 85 20 30 60 - bourgogne@servimo.fr



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 1120591

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
3,50	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 03/11	1	59,50	208,25
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Raccord GEB0 2"	1	57,01	57,01
TOTAL H.T.				302,23
T.V.A. a 10,00%				30,22
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>332,45</u>

Valeur en votre reglement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN

03/11/2021 à 11h48



Dynacité - O.P.H. de l'Ain
AGENCE DE BOURG EN BRESSE
186 Boulevard du 8 mai 1945
01000 BOURG EN BRESSE
Tél : 04.74.45.87.00

COMMANDE ENTREPRISE
N° 2021 1069675

Adresser votre facture et le bon de contrôle à :

Dynacité O.P.H de l'Ain
390 Boulevard du 8 mai 1945
CS 10266
01013 BOURG EN BRESSE CEDEX

SA SERVIMO VAULX EN VELIN

101 AVENUE PAUL MARCELIN
69120 VAULX EN VELIN

Entreprise

Référence : 0008398
Téléphone : 04.78.79.36.36
Marché : 2019050099 - 0000002

Locataire

Locataire présent :
Téléphone(s) :

Intervention

Date exécution prévue : 13/11/2021
Nature travaux : Entretien Hors contrat Plomberie sanitaire

Lieu d'intervention

13 RUE DES BAUDIERES
01000 BOURG EN BRESSE
00462-00002

Demandeur

Chargé de secteur : BARTH / FILLAT
Téléphone :

Observations

URGENT POUR INTERVENTION CE JOUR COMME VU PAR
TEL
PASSER RECUPERER LE BADGE D'ACCES A NOTRE
AGENCE

Travail	Désignation	Quantité	Unité	PU HT	Mt Réc.	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
WEA00301	Plomberie Dépan. Mise en place des mesures conservatoires avec ou sans réparation définitive. Ce forfait s'applique quelque soit le jour et l'heure d'appel, le déplacement, le matériel. L'intervention sera d'une durée inférieure ou égale à 2 heuresREPARATION FUITE SUR COLONNE GALVAU 4EMEETAGE	1,00	F	407,88		407,88	40,79	448,67
								Total H.T. 407,88
								Total net H.T 407,88
								Taux TVA 10,00%
								Total TVA 40,79
								Total TTC 448,67

Récapitulatif des critères comptables

Prestation / Métier	Destination	Code montant	Compte	Montant
GI - 10203	CDM	PR	61510	444,59

Demande de travaux établie le 03/11/2021

Signature

BON DE CONTRÔLE
N° 1069675

Pièce justificative à retourner obligatoirement
pour le règlement de la facture

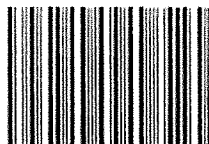
Entreprise-Fournisseur	Lieu d'intervention	Travaux ou fournitures commandés par
SA SERVIMO VAULX EN VELIN	N° affaire ou N° EDL :	Chargé de secteur : BARTH / FILLAT
Date fin de travaux ou d'achat de fournitures : / /	00462-00002 13 RUE DES BAUDIERES 01000 BOURG EN BRESSE	Service destinataire : 15000-BOU-BOU-CSC1
Visa entreprise :	Visa locataire :	

Récapitulatif des critères comptables

Prestation / Métier	Destination	Code montant	Compte	Montant
GI - 10203	CDM	PR	61510	444,59

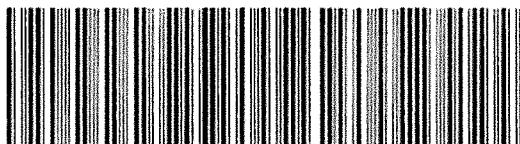
Références LAD

N° de commande



1069675

Service destinataire



15000-BOU-BOU-CSC1

ATTESTATION SIMPLIFIÉE¹

① IDENTITÉ DU CLIENT OU DE SON REPRESENTANT

Je soussigné(e) : Virginie Cidet

Nom : Dynacité O.P.H de l'Ain

Adresse : 390 Boulevard du 8 mai 1945 CS 10266 01013 BOURG EN BRESSE CEDEX

② NATURE DES LOCAUX

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue de ces travaux :

- ☐ maison ou immeuble individuel ☒ immeuble collectif ☐ appartement individuel
☐ autre (précisez la nature du local à usage d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☐ un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☒ des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de (.....) millièmes de l'immeuble
☐ un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse² : 13 RUE DES BAUDIERES 01000 BOURG EN BRESSE

dont je suis : ☒ propriétaire ☐ locataire ☐ cadre (précisez votre qualité) :

③ NATURE DES TRAVAUX

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation, les travaux :

- ☒ n'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement).
☒ n'affectent pas plus de cinq des six éléments de second œuvre suivants :
Cocher, les cases correspondant aux éléments affectés : ☐ planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ huisseries extérieures ☐ cloisons intérieures ☐ installations sanitaires et de plomberie ☐ installations électriques
☐ système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB : tous autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit.

- ☒ n'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher de la construction existante supérieure à 10 %

- ☒ ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction.

☐ J'atteste que les travaux ont la nature de travaux d'amélioration de la qualité énergétique portant sur la fourniture, la pose, l'installation ou l'entretien des matériaux, appareils et équipements mentionnés au 1 de l'article 200 quater du code général des impôts (CGI) et respectant les caractéristiques techniques et les critères de performances minimales fixés par l'article 18 bis de l'annexe IV au CGI dans sa rédaction issue de l'arrêté du 29 décembre 2013.

☐ J'atteste que les travaux ont la nature de travaux induits indissociablement liés à des travaux d'amélioration de la qualité énergétique soumis au taux de TVA de 5,5 %

④ CONSERVATION DE L'ATTESTATION ET DES PIÈCES JUSTIFICATIVES

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de la TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 20 % ou 10 %) et le montant de la TVA effectivement payé, TVA au taux de :

- 10 % pour les travaux d'amélioration, de transformation, d'aménagement et d'entretien portant sur des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ;
- 5,5 % pour les travaux d'amélioration de la qualité énergétique des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ainsi que sur les travaux induits qui leur sont indissociablement liés.

Fait à : Bourg en Bresse....., le : 03/11/2021...

Signature du client ou de son représentant :



¹ Pour remplir cette attestation, cochez les cases correspondant à votre situation et complétez les rubriques en pointillés. Vous pouvez vous aider de la notice explicative

² Si différente de l'adresse indiquée dans le cadre ①.